

**ANNEXE 2**  
-  
**GRILLE DE COTATION DES PROJETS**

**PLAN DE MOBILISATION COORDONNEE SUR LA PROBLEMATIQUE DU CRACK A PARIS 2019-2021 - APPEL A CANDIDATURES**  
**Mesure n°16 : création d'Unités d'Hébergement Spécialisé (UHS)**  
**2019**  
**Annexe n°2**  
**Grille de cotation des projets**

Critères		coefficient de pondération	cotation				
<b>Expérience et capacité à faire du candidat</b>	expérience de prise en charge ou actions au bénéfice des personnes consommatrices de substances psychoactives illicites (dont le crack)	3	/3				
	connaissance du territoire d'implantation – capacité à assurer l'acceptabilité sociale de la structure au sein de ce dernier	2	/3				
	faisabilité du calendrier et délai de mise en œuvre	2	/3				
<b>Moyens humains mobilisés</b>	composition de l'équipe de l'UHS (qualité des fiches de poste, qualification des personnels, formation et analyse des pratiques prévues)	2	/3				
	mode d'organisation et de fonctionnement de l'équipe de l'UHS	2	/3				
	taux d'encadrement global / taux d'encadrement socio-éducatif	2	/3				
<b>Qualité du projet d'accompagnement proposé</b>	adéquation du projet aux cahiers des charges et aux besoins du public cible	3	/3				
	modalités de recueil et de traitement des données d'activité	1	/3				
<b>Partenariats et ouverture du projet sur son environnement</b>	coordination, coopération et partenariats : capacité à travailler en réseau avec les acteurs intervenant auprès du public cible et modalités opérationnelles de mises en œuvre des coopérations	3	/3				
	degré de formalisation des différents partenariats	2	/3				
	viabilité financière du projet au vu du BP présenté	3	/3				
<b>Cohérence budgétaire et financière du projet</b>	cohérence du chiffrage budgétaire avec les moyens annoncés (coût à la place)	3	/3				
	mutualisations des moyens proposés et incidences budgétaires	2	/3				
	modalités de mise en place des outils de la loi n°2002-2	2	/3				
<b>Garantie des droits des usagers</b>	prévention et traitement de la maltraitance / promotion de la bientraitance	3	/3				
	<b>TOTAL</b>			<b>105</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Position dans la sélection :</b>							